



AUVRAY & ASSOCIÉS  
RELATIONS - MEDIAS

# Bilan des retombées depuis le 1<sup>er</sup> mars



## Récapitulatif des demandes d'interviews

---



**LE FIGARO**

*Interview le 9 mars de Géraud Delvolvé suite à l'envoi du CP en réaction à la campagne de Matera*

**Les Echos**

*Interview écrite de Géraud Delvolvé le 12 mars dans le cadre d'un sujet sur les pouvoirs du maire en matière immobilière suite à l'envoi du CP sur les municipales. Réponses transmises par mail*



**Journal de  
l'Agence**

*Demande d'éléments complémentaires sur les propositions de l'UNIS pour les municipales. Informations envoyées par mail*

**Le Monde**

*Interview le 18 mars de Géraud Delvolvé sur les reports des AG en raison du confinement*

**Les Echos**

*Interview le 20 mars de Géraud Delvolvé sur les travaux de copropriété durant le confinement*

## Récapitulatif des demandes d'interviews



*Interview de Géraud Delvolvé le 18 mars suite à la réunion entre les professionnels de l'immobilier et Julien Denormandie concernant la marche à suivre lors du confinement*



*Interview de Christophe Tanay le 19 mars sur les impacts du confinement pour le secteur*



*Interview de Géraud Delvolvé le 26 mars suite à la réunion entre les professionnels de l'immobilier et Julien Denormandie du 24 mars*



*Demande d'entretien dans le cadre d'un sujet sur les syndicats et la raison du désaccord contre la solution Matera. En standby en attendant la sortie de crise*



## Récapitulatif des demandes d'interviews

**LeParticulier**  
**immobilier**

*Demande de renseignements sur les mandats de gestion locative. Éléments transmis par mail le 02.04*



*Demande de débrief suite à la réunion du 31.03 entre le ministre du logement et les professionnels de l'immobilier. Redirigé vers l'UNIS IDF.*

**news tank**

*Demande de replay de la réunion du 31.03 entre le ministre du logement et les professionnels de l'immobilier. Redirigé vers l'UNIS IDF.*



*Demande de compte-rendu de la réunion du 31.03 entre le ministre du logement et les professionnels de l'immobilier. Redirigé vers l'UNIS IDF.*

**Points de Vente**  
LE MAGAZINE DE LA DISTRIBUTION ET DU COMMERCE

*Demande d'interview sur la fermeture d'une loggia dans un immeuble en copropriété. Interview refusée.*

## Récapitulatif des demandes d'interviews

---



**LE FIGARO**

*Demande de réaction de l'UNIS sur l'ordonnance du 25 mars. Réalisé par retour de mail le 02.04*



**Libération**

*Demande d'éléments dans le cadre d'un dossier Spécial Syndic. Réponse aux cinq questions par retour de mail le 03.04*

➤ **Soit un total de 16 sollicitations sur la période**

# Actions RP depuis le 1<sup>er</sup> mars



**L'Unis alerte les copropriétaires : la société Matera n'est pas un syndic**  
La société Matera propose ses offres qui respectent le mandat légal réglementaire de syndic et risquent de tromper les consommateurs

Une campagne de communication de la société Matera, actuellement en plein développement, vise à promouvoir ses offres de services de gestion de copropriété. Ces offres sont présentées comme un moyen de faire passer le mandat de syndic à un particulier, ce qui est contraire à la réglementation en vigueur.

Un syndicat de copropriétaires est une personne morale constituée de copropriétaires. Elle a pour objet de gérer les intérêts communs de la copropriété. Elle est régie par la loi n° 101 du 13 mars 1982 relative à la protection des consommateurs et par le décret n° 105 du 20 mars 1983 relatif aux modalités de gestion des copropriétés.

Les deux offres ne peuvent pas être comparées de manière simplifiée, car il s'agit de prestations de services très différentes, et surtout, car elles ne sont pas soumises à la même réglementation.

Les offres de gestion de copropriété de la société Matera sont destinées à des particuliers qui ne sont pas des professionnels. Elles ne peuvent pas être comparées à celles des professionnels de la gestion de copropriété.

Il est donc recommandé de consulter un professionnel de la gestion de copropriété avant de prendre une décision.

Plus de détails sur nos offres de services de gestion de copropriété sur le site [www.unis.fr](http://www.unis.fr).

- Diffusion du CP en réaction à la campagne de Matera le 6 mars  
→ 6 retombées à date



**Diffusion aux médias des propositions de l'UNIS aux élus le 9 mars**  
→ 6 retombées à date

- Diffusion aux médias des propositions de l'UNIS aux élus le 9 mars  
→ 6 retombées à date



**#SyndicUnVraiMétier : Face à la récente campagne menée contre les syndics, l'UNIS contre-attaque sur les réseaux sociaux**

L'UNIS, spécialiste de l'accompagnement de l'habitant, souhaite les informer et leur offrir une véritable solution de gestion de copropriété. Elle propose un véritable service de gestion de copropriété, basé sur une véritable expertise professionnelle et une véritable expérience de terrain.

Face à la récente campagne menée contre les syndics, l'UNIS contre-attaque sur les réseaux sociaux.

Le hashtag #SyndicUnVraiMétier est devenu un véritable mouvement de copropriétaires qui souhaitent être accompagnés par un véritable professionnel de la gestion de copropriété.

- Diffusion du CP annonçant la campagne #SyndicUnVraiMétier le 11 mars  
→ 1 retombée à date



**#SyndicUnVraiMétier**  
Face à la récente campagne menée contre les syndics, l'UNIS contre-attaque sur les réseaux sociaux

**POUR UN LOGEMENT...**

**EFFICACE & PERFORMANT**      **DE QUALITÉ POUR TOUS**      **SANS DISCRIMINATION**

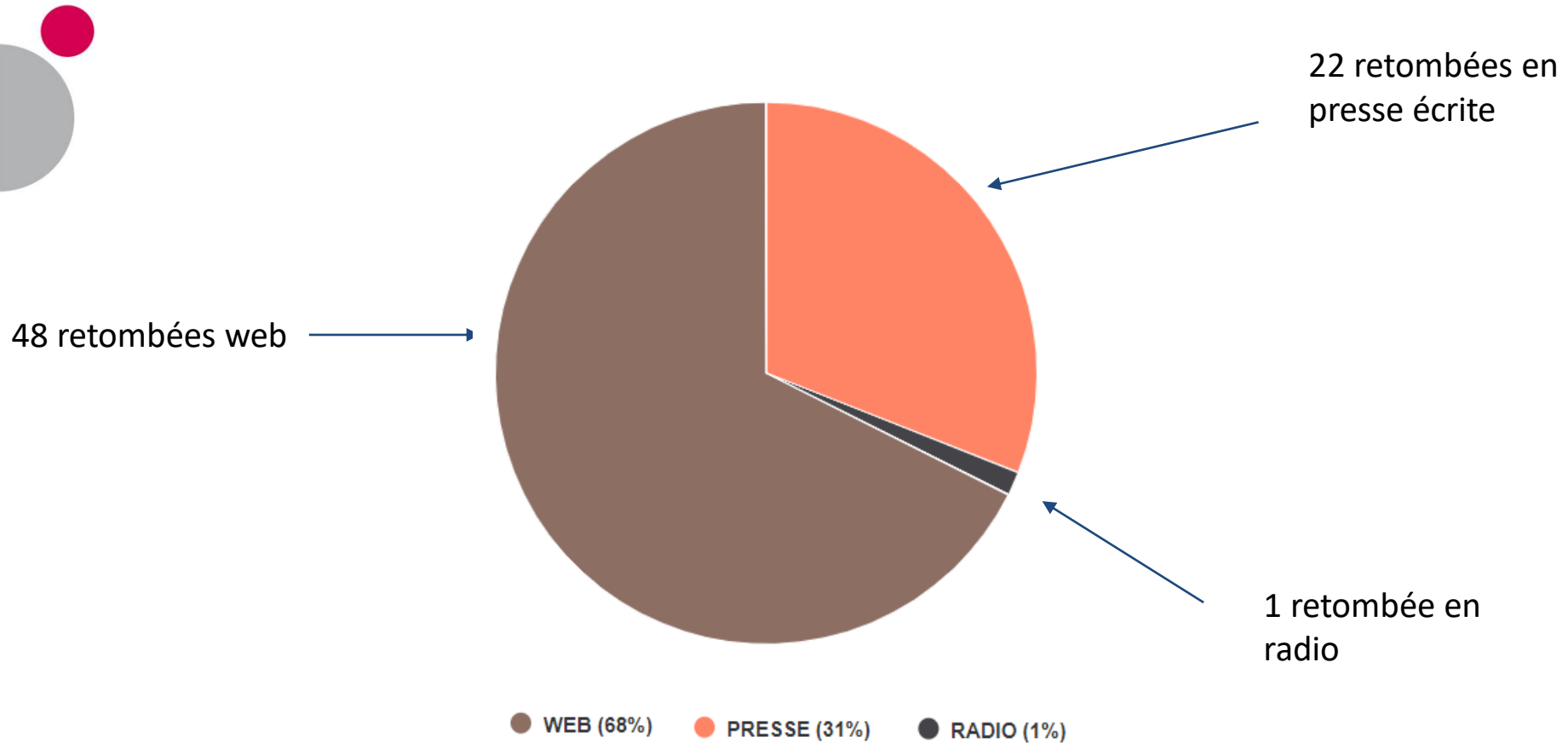
**PROPOSITIONS DES ADHÉRENTS DE L'UNIS...**

- 1** Révision urgente des loyers et des charges de copropriété : limiter le prix de revient des parties communes des copropriétés et des dépenses (équipements, travaux d'entretien, etc.) dans les dépôts d'actes.
- 2** Lutte contre les copropriétés dégradées : faciliter l'identification des copropriétés dégradées et proposer des solutions de réhabilitation.
- 3** Déploiement de points de conseil : engager des bénévoles pour l'information des professionnels de l'immobilier.
- 4** **Contributions innovantes** : pour le contrôle externe des mandats de gestion de copropriété, mettre à disposition des outils de gestion de copropriété innovants.

**Une charte de lutte contre les discriminations**

- Travailler dans une bonne relation, garantir, éviter une clause abusive, l'engagement des parties et la protection sociale face à la discrimination.
- Mettre dans le contexte des lois de la République, en regard de la loi et un engagement de la loi de la République de la part professionnelle à la protéger contre toute forme de discrimination. Le rendre visible à travers des documents dans des bilans de progrès accessibles.

# Retombées depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020



➤ **71 retombées médias depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020**



IMMOBILIER > ACTEURS ET MÉTIERS

## Municipales : les professionnels de l'immobilier présentent leurs propositions

**ÉLECTIONS.** À quelques jours du premier tour des élections municipales ce 15 mars 2020, l'Unis, syndicat des professionnels de l'immobilier, déroule sa liste de propositions à destination des candidats locaux. Rénovation énergétique, [copropriétés](#) dégradées, permis de louer, programme Action cœur de ville... font partie des sujets abordés.



L'Unis, qui rappelle que près des trois-quarts (72%) des copropriétaires se disent satisfaits de leur syndic (sondage Ipsos d'octobre 2019), envisage d'attaquer en justice la société Matera. «*Dès que les copropriétaires sont mis en face d'offres comparatives biaisées, le devoir de l'Unis est d'agir*», martèle Géraud Delvolvé. Si tel est le cas, ce sera ensuite à la justice de trancher.



À l'inverse, les professionnels (Fnaim, Unis, Plurience...) estiment que le juste prix de l'état daté devrait être facturé autour de 450 euros. L'Unis, qui reconnaît que «*le plafonnement corrigera les abus*», regrette aussi qu'il «*sanctionnera l'ensemble des professionnels qui, sans abuser, pratiquaient un tarif au-dessus du nouveau plafond*».



## #SyndicUnVraiMetier : la contre-attaque de l'UNIS



L'UNIS, syndicat des Professionnels de l'immobilier, soutient les syndicats et lance une grande opération de communication sur les réseaux sociaux. En réponse aux attaques injurieuses développées par une plateforme de services qui n'est pas habilitée à pratiquer le métier de Syndic mais souhaite vendre ses produits aux copropriétaires, l'UNIS tient à rappeler les fondamentaux du métier de Syndic professionnel et à remercier ceux qui œuvrent chaque jour pour une gestion responsable et efficace des copropriétés en France.

L'UNIS rappelle que 72% des Français sont satisfaits des professionnels de l'immobilier (Etude IPSOS-Unis auprès de 3000 Français – octobre 2019), et que les syndicats sont des professionnels formés et agréés pour gérer des copropriétés. Ils engagent leur responsabilité chaque jour, au service de leurs clients. Enfin, l'UNIS rappelle que la loi Hoguet du 2 janvier 1970 encadre le métier de syndic et soumet les syndicats professionnels à un cadre juridique très strict.



- **29 retombées au total sur le sujet**
  - 21 parutions web
  - 7 parutions en presse écrite
  - 1 retombée en radio



# Sélections de retombées Covid-19



## Le Monde

Alerté cette semaine par les principales fédérations de professionnels de l'immobilier, le gouvernement y travaille et prévoit des mesures qui pourraient entrer dans le projet de loi d'urgence examiné vendredi 20 mars permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance. « Une des ordonnances concernerait l'adaptation du droit de la copropriété des immeubles bâtis pour tenir compte de cette situation », prévoit l'Union des syndicats de l'immobilier (Unis). Le principe serait de permettre au syndic en place de poursuivre sa mission jusqu'à ce qu'une assemblée générale de copropriété puisse se tenir.

## LE FIGARO

Le gouvernement promet de rectifier le tir  
Contactée par *Le Figaro*, l'Union des syndicats de l'immobilier (Unis) confirme cette difficulté « qui touche plus de 200.000 contrats ». « Nous l'avons remontée au ministère qui en a pleinement conscience », affirme Géraud Delvolvé, délégué général de l'Unis. Une solution va être trouvée prochainement pour remédier à cette situation ».

## Journal de l'Agence

**Christophe Tanay : « On recommande à nos adhérents de ne pas convoquer les AG qui devaient se tenir en avril »**

Christophe Tanay, Président de l'UNIS – Union des Syndicats de l'Immobilier évoque la crise du coronavirus au micro de Mon Podcast immo.



Christophe Tanay, président de l'UNIS – Union des Syndicats de l'Immobilier évoque la crise du coronavirus au micro de Mon Podcast Immo. Extraits choisis.

### Report des AG de copropriété

Nous avons d'abord travaillé sur les annulations des assemblées générales de copropriété. Toutes les AG sont reportées sine die. Toutes celles qui devaient se tenir cette semaine ont été annulées. On recommande aussi à nos adhérents de ne pas convoquer les AG qui devaient se tenir en avril. Et puis, nous allons avancer pas à pas, car il y a forte

à parier que d'autres recommandations de confinement vont arriver.

## Les Echos

Un autre sujet inquiète l'Unis dans l'immédiat. « Dans plusieurs régions, des copropriétaires disent ne pas pouvoir payer leurs charges en raison du coronavirus. De même, des locataires se déclarent incapables de payer leur loyer, indique Géraud Delvolvé. Si cette tendance se confirme, cela menacerait le financement des copropriétés », donc des travaux.